

OFFRE D'EMPLOI À L'ASSOCIATION DE L'ACTION VOLONTAIRE APPALACHES

L'Association de l'action volontaire Appalaches a besoin d'un cuisinier ou d'une cuisinière pour son service de Popote roulante.

VOIR L'ANNEXE 1.



PROGRAMME COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE D'IMPÔT ZÉRO CONTACT À LA CDC-A

La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDA-A) annonce qu'elle offrira, à compter du lundi 14 février prochain, le service d'impôt, zéro contact, aux personnes à faible revenu. Consciente de ce rôle essentiel dans notre MRC, la CDC-A a redoublé d'énergie, dans les circonstances afin de poursuivre la production de rapports d'impôts pour les personnes vulnérables. Voir l'ANNEXE 2 pour plus de précisions.



Source : Carole Duguay, CDC-A, Responsable du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt 418 755-0516

APPEL DE CANDIDATURES - PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2022

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches a confirmé l'édition 2022 du « Prix Hommage aux aînés ». Toutes les organisations intéressées sont invitées à soumettre la candidature d'une personne engagée dans son milieu et ayant contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leurs conditions de vie et de leur place dans la société. Ce qui est important pour l'instant c'est d'approcher des candidats potentiels et d'obtenir leur consentement. Cette année notre intention est d'utiliser le formulaire du Secrétariat aux aînés. On peut obtenir un exemplaire dudit formulaire auprès de « Générations + ».



La publication des Bulletins « Générations + » bénéficie d'un soutien financier de Desjardins

Il s'agit de réaliser une activité de sensibilisation régionale face à la maltraitance des aînés principalement par les réseaux sociaux.

Cette action est en cohérence avec plusieurs plans d'action locaux en lutte contre la maltraitance puisqu'elle s'inscrit dans l'axe « Prévention de la maltraitance » ainsi que dans l'axe qui vise à « Favoriser et faciliter une divulgation des situations de maltraitance ».

Le contexte des 2 dernières années a malheureusement augmenté les facteurs de risque de la maltraitance et il est important d'assurer une visibilité à cette problématique sociale. Au menu, 5 capsules vidéo de 30 secondes portant sur des thématiques différentes liées à la maltraitance envers les aînés, sont disponibles. Elles seront réparties sur 5 mois (une par mois), de janvier à mai. Elles visent à :

1. **Sensibiliser les personnes aînées, les usagers aînés recevant des services du CISSS et leurs proches, à la maltraitance envers les personnes aînées;**
2. **Capter l'attention et susciter l'intérêt sur le sujet de la maltraitance;**
3. **Faire connaître la ligne Aide Abus Aînés.**

C'est simple il suffit de cliquer, aimer, commenter et partager!

À chaque mois, vous recevrez un courriel qui vous donne différents liens à **partager dans vos communications, à afficher sur vos réseaux sociaux, à faire jouer sur vos écrans à circuit fermé** s'il y a lieu, (le son n'est pas obligatoire) bref à partager le plus possible! C'est parti, ça commence maintenant!

- **Lien en français sur Facebook :** <https://www.facebook.com/watch/?v=1244946952693934>
- **Lien de la capsule en français sur Youtube :** <https://www.youtube.com/watch?v=Ck3ovxoF2uo>
- **Lien de la capsule en anglais sur Youtube :** <https://www.youtube.com/watch?v=FZMqTxbMtcw>

Nous avons besoin de vous. Vous pouvez faire une différence. Chaque partage compte!

Source : Julie Forgues APPR - Coordinatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées Chaudière-Appalaches

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Lun. 14 fév. 2022	DÉBUT DU PROGRAMME COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE D'IMPÔT ZÉRO CONTACT À LA CDC-A	
Jeu. 17 fév. 2022 9 h 30	RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL DES ÂNÉS DE LA MRC DES APPALACHES	Nicole Champagne 418 422-6957

Communication d'INFORMATIONS : par téléphone au 418 338-1078



Offre d'emploi : Cuisinier(ère)

L'Association de l'action volontaire Appalaches recherche un(e) cuisinier(ère) pour son service de popote roulante de Thetford Mines.

Principales fonctions :

- Planifier et préparer les repas pour une clientèle nombreuse;
- Superviser les opérations de la cuisine et appliquer les normes d'hygiène et de salubrité;
- Placer les commandes : nourriture et fourniture;
- Collaborer à la mise en plats des repas et la préparation des sacs de livraison des bénévoles.

Profil recherché :

- Formation spécifique au poste souhaitable;
- Attestation de formation de gestionnaire d'établissement alimentaire du MAPAQ;
- Expérience en cuisine ;
- Capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités et de l'organisation, autonomie et initiative, service à la clientèle - écoute, discrétion.

Conditions de travail :

- Horaire de 32 heures/semaine;
- Salaire : 21 \$/heure;
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible.

Candidature - les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature à :

Richard Fortier, directeur général
 Association de l'action volontaire Appalaches
 37, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines G6G 1J1
 Courriel : aavart.fo@bellnet.ca
 Télécopieur : 418 334-1093

PROGRAMME COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE D'IMPÔT ZÉRO CONTACT – CDC-A

Désirant poursuivre la production de rapports d'impôts pour les personnes vulnérables, la Corporation de développement communautaire des Appalaches annoncent qu'elle offrira, à compter du lundi 15 février prochain, le service d'impôt, zéro contact, aux personnes à faible revenu. Les conditions d'admissibilité pour bénéficier de ce service sont les suivantes :

- Avoir un revenu de 35 000\$ pour une personne seule,
- Avoir un revenu de 35 000 \$ + 2 500 \$ par enfant pour les familles monoparentales,
- Avoir un revenu de 35 000 \$ pour un couple sans enfant et de 35 000\$ + 2 500\$ par enfant pour un couple avec enfant.

Notez que les dossiers concernant une faillite ou un décès ne sont pas acceptés.

Procédure pour le dépôt de documents

La Corporation de développement communautaire des Appalaches invite les gens admissibles à rassembler tous leurs documents dans une enveloppe bien scellée en indiquant clairement sur l'enveloppe leur nom et un numéro de téléphone valide afin qu'un bénévole puisse les rejoindre pour compléter les informations nécessaires à la production des rapports d'impôts.

- **Pour Thetford et les environs**, les personnes doivent venir déposer leur enveloppe dans un bac cadenassé prévu à cet effet situé à l'extérieur, à l'entrée avant du Centre communautaire Marie-Agnès Desrosiers situé au 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines (en face de l'église St-Alphonse).
- **Pour Disraeli et les environs**, les personnes doivent se rendre au Centre J.N. Plante, 888, rue St-Antoine, Disraeli, (accès par la porte principale).
- Il est également possible de poster vos documents à l'adresse suivante : CDC des Appalaches, bureau impôt bénévole, 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J1.

Il est important de savoir que toute personne qui accepte d'utiliser cette méthode « sans contact » et qui remet ses documents, donne automatiquement l'autorisation de produire leurs déclarations de revenus et qu'elle dégage la Corporation de développement communautaire des Appalaches et ses bénévoles, de toute responsabilité.

Procédure pour récupérer ses documents

Afin de toujours respecter les règles de distanciation sociale, la récupération des documents d'impôts se fera sur rendez-vous seulement. Une fois les déclarations terminées, les personnes recevront un appel d'un bénévole qui fixera, avec elles, un rendez-vous. Si les personnes ne reçoivent pas de téléphone, c'est que leurs déclarations ne sont pas terminées. Il est donc inutile de téléphoner. Soyez assurés que toutes les mesures seront mises en œuvre afin de rendre le service d'impôt le plus facilitant possible tant pour la population à faible revenu que pour les bénévoles. Nous remercions la population de leur compréhension en ces temps difficiles où nous devons être tous solidaires pour la santé de tous.

ANNEXE - Bulletin « Générations + » V-9, # 3, 1^{er} février 2022